

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.

Hors du DÉPARTEMENT, 1 f. de plus par trimestre.

Un numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n° 6, au 1er.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 3, place de la Bourse, et chez M. DEGOUE-DENUNQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIER, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 2 octobre 1844.

HOSPICES CIVILS DE LYON. — COMPTE ADMINISTRATIF.
(Deuxième et dernier article.)

Les dépenses des hospices civils de Lyon pour 1843 se divisent en six chapitres :

1 ^{re} Dépenses ordinaires communes aux deux hospices	74,060 f.	31 c.
2 ^{de} Dépenses ordinaires de l'Hôtel-Dieu	592,859	44
3 ^{de} Dépenses ordinaires de la Charité	917,114	02
4 ^{de} Dépenses extraordinaires communes aux deux hospices	52,228	60
5 ^{de} Dépenses extraordinaires de l'Hôtel-Dieu	538,214	38
6 ^{de} Dépenses extraordinaires de la Charité	127,084	45
Total	2,301,561	20

En réunissant, autant que possible, les chiffres particuliers à chaque hospice, on trouve qu'il a été dépensé :

Spécialement pour l'Hôtel-Dieu	1,131,073	82
Spécialement pour la Charité	1,044,198	47
En commun pour les deux hospices	126,288	91
Total égal	2,301,561	20

La destination de chacun des deux hospices indique la nature de ses dépenses. Nous ne fatiguerons pas nos lecteurs en reproduisant les détails infinis des trois budgets; nous nous bornerons à présenter des observations sur quelques uns des articles.

On croit généralement que l'administration des hospices coûte fort peu de chose, et cette croyance, qui repose sur l'existence d'un conseil-général dont les membres ne sont pas salariés, est complètement erronée.

Une somme de 12,000 f. est portée aux dépenses communes pour traitement du receveur des deux hospices. Cette somme est très-élevée si on la compare à celle qui représente le travail du receveur, qui, grâce aux économies, n'entre dans aucun détail, se borne à recevoir et à payer. Nous ne pensons pas qu'il y ait d'administration publique dans laquelle on attribue des émoluments de 12,000 f. à un comptable recevant d'une main et rendant de l'autre deux millions trois cent mille francs. Quand il s'agit du bien des pauvres, l'économie est non seulement une nécessité, mais encore un devoir; on nous semble l'avoir oublié dans cette circonstance.

En outre du receveur, il y a deux économistes qui reçoivent ensemble 9,000 fr., des employés de l'administration générale dont les appointements forment un total de 33,760 fr.; si on ajoute à ces trois sommes celle de 5,846 fr. affectée aux frais de bureau des trois services, on trouvera que l'administration des hospices coûte plus de 60,000 fr. C'est beaucoup, et nous ne pouvons nous em-

pêcher de penser qu'en la simplifiant on pourrait la rendre moins dispendieuse.

Il faut remarquer que nous ne parlons que de l'administration et nullement des préposés et servants employés dans les deux hospices, et dont les gages s'élèvent en outre à 66,626 fr., sans comprendre les frais de nourriture, de logement et autres occasionnés par ceux qui habitent les établissements, le traitement d'un inspecteur des enfants, des surveillants du tour, les indemnités données aux percepteurs, etc.

Le nombre considérable de préposés employés à l'Hôtel-Dieu fait naître des doutes sur la bonne administration de cet hospice; en effet la population malade y a été en moyenne, pendant l'année 1843, de 1,020 personnes, et les employés y étaient en même temps au nombre de 307, c'est-à-dire qu'il y a eu un employé pour 3 malades 32 centièmes. Cette proportion, qui serait peut-être inévitable dans un petit hospice, en raison des diverses fonctions qu'il faut nécessairement remplir, et que les mêmes personnes ne sauraient toujours cumuler, nous paraît ici très-considérable, et nous appelons sur ce fait toute l'attention de l'autorité qui doit veiller à ce que le bien des pauvres soit sagement administré.

Il y a entre les frais du culte de chacun des deux hospices une différence assez grande pour que nous devions regretter le silence du rapport à cet égard; il eût été convenable de donner quelques détails. L'Hôtel-Dieu a cinq aumôniers, la Charité en a quatre; les frais du culte, non compris le traitement de ces aumôniers portés dans un autre chapitre, se sont élevés à l'Hôtel-Dieu à 2,499 f. 80 c., et à la Charité à 5,795 f. 17 c. Les églises des hospices ne sont paroissiales ni l'une ni l'autre; si les besoins du culte ont été remplis à l'Hôtel-Dieu avec 2,499 f., nous ne voyons pas la nécessité de faire une dépense beaucoup plus considérable à la Charité. Mais ce n'est pas tout; dans cette même église de la Charité, qui n'est pas une paroisse, qui est plus que suffisante pour le service de la maison, l'administration a dépensé 4,927 f. à élever une chapelle inutile. Or, cette somme et celle qui dépasse à la Charité les frais du culte de l'Hôtel-Dieu font un total de 8,222 f. La journée des malades coûte moins d'un franc. Si on dépense mal à propos 8,222 f., on prive les malades de 8,222 journées d'hospice, lesquelles font tout simplement vingt-deux ans et trois mois. On doit comprendre par là qu'il n'y a pas de petite dépense en administration.

Le chapitre des recettes mérite, lui aussi, quelques observations. Nous voyons à l'article 11 du chapitre 1^{er} une somme de 63,221 fr. portée comme produits des lits payants. L'hospice n'a pas été fondé pour ceux qui peuvent payer, mais pour les pauvres; établir des salles où l'on n'est admis que moyennant une rétribution, quand tous les jours, par suite d'encombrement et de manque de lits, on

refuse, on laisse à la porte des malheureux qui souffrent, c'est détourner l'hospice de sa destination, c'est en faire une maison de santé, quelque faible que soit la rétribution perçue. Ce n'est pas quand l'insuffisance de l'hospice devient chaque jour plus évidente que l'on doit maintenir des chambres payantes.

Cette insuffisance et cette fausse destination donnée à quelques salles nous amène naturellement à demander ce qu'est devenue la salle destinée autrefois aux voyageurs malades ou pauvres qui y recevaient l'hospitalité. Sans doute beaucoup d'abus s'étaient glissés dans ce service, mais le supprimer nous semble une manière bien violente de les faire cesser. Une grave question s'élève au surplus : des legs ont été faits à l'Hôtel-Dieu, spécialement applicables au service des voyageurs, et nous ne pensons pas que l'administration ait le droit de détourner des fonds d'une destination indiquée par les donateurs. On peut, en rétablissant une salle qui serait un véritable bienfait pour une foule de malheureux, détruire les abus qui ne résistent pas à une surveillance active.

Dans la somme de 19,107 fr. portée à l'article 15 est comprise une recette intitulée : *Aumônes à l'entrée des claustraux*. Les aumônes sont d'ordinaire facultatives; mais ce n'est pas une aumône que l'on perçoit, c'est en réalité un péage sans lequel on n'est pas admis; en sorte que de malheureuses femmes, de pauvres enfants qui vont à l'hospice voir leur mari, leur père, ne pénétreraient pas sans payer. Il est plusieurs fois arrivé des scènes fort désagréables à ce sujet. Qu'on impose une aumône aux curieux, personne ne songera à s'en plaindre; mais c'est manquer de charité que de forcer de pauvres gens à une dépense qu'ils ne peuvent faire, quelque minime qu'elle soit.

Une somme de 772 f. est portée à l'article 24 comme produit des indemnités payées pour la présence des vieillards de la Charité aux enterrements des riches. Cette singulière recette fait naître de tristes réflexions. Les héritiers des riches qui veulent faire honneur aux défunts demandent à l'hospice de la Charité un certain nombre de vieillards, comme on demanderait à une administration des pompes funèbres des panaches flottants sur la tête des chevaux qui traînent le corbillard, ou des voitures de deuil; les vieillards arrivent et escortent le mort, une torche à la main, jusqu'au cimetière, course fatigante pour eux. Au moins faudrait-il, si l'on veut continuer ce bizarre usage de louer des vieillards comme dans d'autres pays on loue des pleureuses, laisser à ces pauvres vieux l'indemnité qu'on paie à l'hospice pour leur présence aux convois. Une pareille recette ne saurait honorablement figurer dans un budget.

Nous bornons ici notre examen, et nous verrions avec plaisir que l'administration voulût bien donner quelques explications sur les questions que nous avons soulevées; quelque détaillé que soit

FEUILLETON DU CENSEUR. — 5 OCTOBRE.

II. COMTE UGOLIN DE LA GHERARDESCA ET LES GIBELINS DE PISE.

PREMIÈRE PARTIE. — CHAPITRE VIII.

LA CHASSE.

(Suite.)

Un peu plus tardive à se lever, mais aussitôt prête que Bianca à cause de l'impatiente sollicitude qu'elle mettait à toutes choses, parut Béatrix. Au moment où elle sortait de son appartement, Nino, son époux, lui adressa quelques paroles et fut très-étonné de voir sa sœur déjà disposée à partir, contrairement à ses intentions de la veille. Néanmoins, il ne manifesta pas son étonnement d'une résolution spontanée; mais le soupçon conçu le soir précédent s'accrut dans son esprit.

Pour donner du courage à Bianca et adoucir sa tristesse ostensible, Visconti saisit ses mains et lui dit de ces douces choses que les frères savent toujours dire à leurs sœurs affligées. Il finit en se félicitant de la voir prendre part à une récréation agréable et variée. Il descendit l'escalier et alla aux deux femmes à monter à cheval; puis il chevaucha au milieu d'elles, et, suivi du cortège accoutumé des palefreniers, il prit la rue qui longeait le palais du Peuple et aboutissait à la place des Sept-Rues.

A peine avaient-ils traversé l'arc qui joint la tour de la Muette à la maison du Pélerin que, à l'endroit où la rue forme un angle, ils rencontrèrent Ubalduino.

Comme chacun se l'imagine, il accourait au devant de Ginevra; habillé à la hâte et ne l'apercevant pas venir, il n'avait pu résister à son impatience et dirigeait son cheval dans une direction où il espérait la trouver. Maintenant, au contraire, placé face à face avec Bianca, qu'il n'osait regarder, il ne put réprimer un mouvement de stupéfaction, ni empêcher le sang de se porter à son visage.

Béatrix, soit qu'elle fût sincère, soit, comme cela est plus probable, qu'elle cédât aux inspirations de sa malignité :

— Nous sommes heureuses, dit-elle, de vous avoir procuré un plaisir auquel vous ne vous attendiez pas; nous espérons que vous nous dédommerez aujourd'hui de la visite promise hier et manquée.

— Bianca sait... répondit-il en saluant; mais Béatrix l'interrompit.

— Bianca et moi comprenons que vous avez reconnu vos torts; vous les effacez tous par le repentir que vous montrez en venant au devant de nous.

Pendant ce dialogue, Bianca, sachant trop bien au devant de qui marchait Ubalduino, était devenue pâle comme la cire; mais, toujours plus ferme dans le dessein de supporter ses chagrins sans en laisser paraître aucun signe, elle ouvrit les lèvres en souriant.

— S'il a eu cette intention, dit-elle, nous ne pouvons que l'en remercier.

Ubalduino salua Visconti, fixa Béatrix avec un certain air de malice qu'elle lui rendit bien, et, piquant son cheval, se plaça à la droite de l'orgueilleuse matrone.

Deux jours plus tôt, cela eût été sans signification aux yeux de Bianca,

vu la hauteur et la fierté de Béatrix qui se supposait bien supérieure à toutes les autres femmes; mais depuis les éclaircissements de la journée précédente, depuis qu'Ubalduino avait accepté leur compagnie, — elle le croyait ainsi, et elle croyait vrai, — plus par politesse que désir, cette affectation à éviter son voisinage et à s'approcher de sa belle-sœur lui sembla une marque certaine des remords que l'infidèle ressentait au cœur. De ces indices à l'indifférence il n'y a qu'un pas.

Ubalduino n'avait pas daigné lui demander comment, changeant de résolution, elle aussi venait assister à la chasse; il répondait aux interrogations de Béatrix brièvement, d'un air contraint et troublé; il se retournait parfois en arrière; enfin, il gardait avec Bianca un silence absolu, et toutes ces choses augmentaient et confirmaient les terreurs de celle-ci.

Ces petites particularités sembleront superflues à qui ignore l'amour; elles sembleront, au contraire, insuffisantes à ceux qui, dans le cours de leur existence, éprouveront les effets divers et multiples de cette passion corrosive. Il est vrai d'ailleurs que le silence actuel d'Ubalduino tenait à sa timidité et non à son insouciance, car l'idée de son sort l'occupait tout entier.

Son regard n'observa pas même l'élégance du costume de Bianca; le feu d'amour, qui embellit tout dans la personne aimée, a la propriété de rendre vaines et indifférentes les plus belles choses qui ne nous touchent pas.

Cependant sur chaque point de la ville retentissait le piétinement des chevaux qui portaient les invités vers la place de la Cathédrale, où ils devaient se réunir pour gagner de là le fameux bois de Saint-Lussorio. Sa vaste enceinte commençait à un jet de flèche de Pise, finissait au confluent de l'Arno et du Serchio, et remplissait les six milles qui séparent ce lieu de la mer.

Peu de forêts, à cette époque, présentaient un aspect plus varié et plus favorable aux chasseurs. Il y avait là des halliers et des rameaux, des bosquets où tendre les filets aux oiseaux, des buissons et des ronces pour les sangliers, des broussailles pour les lièvres et de petits maquis pour les chèvres et les daims.

Le premier veneur avait, depuis la veille, visité les coins de Saint-Lussorio qu'il connaissait le moins, fait renverser les petites élévations, combler les trous et fermer les crevasses, afin qu'elles n'arrêtassent pas la course des chevaux. Il avait désigné la place où il fallait dresser les tentes et arranger sous la grande ombre des pins plusieurs cloisons où l'on pût faire pénétrer et abreuver les chevaux aux heures de repos.

Il avait cherché et indiqué les plaines dépouillées où l'on tendrait les rêts, les lieux où l'on chasserait à la glu et les maquis les plus commodes pour suspendre les lacs. Enfin il avait fait construire des baraques sur la partie aride et sablonneuse du rivage pour ceux qui voudraient s'exercer à la capture des alcyons et des plongeurs.

La matinée s'annonçait très-belle. Les tendeurs de lacs s'étaient mis en route, suivis par les porteurs de glaux; les chasseurs de menus oiseaux arrivaient les derniers.

Les fauconniers de l'archevêque étaient arrivés d'abord avec leurs barrettes de cuir, au sommet desquelles flottaient de blancs panaches; revêtus d'habits verts bordés de franges blanches et serrés sur les flancs par des ceintures blanches, ils tenaient de la main gauche les rênes de leurs che-

vaux et portaient sur le poing les faucons chaperonnés, ornés de rubans et ayant aux pieds des grelots en argent.

Un grand nombre de chasseurs, hommes et femmes, appartenant aux principales familles, étaient arrivés sur la place par différentes rues, pendant qu'Ubalduino marchait au-devant de celle qu'il ne rencontra pas.

Peu après arriva Moruello Malaspina, accompagné de Loderingo; il montait une mule blanche, jeune et fringante. Pour se garantir des rayons du soleil, il avait la tête couverte d'un chapeau de castor, large et très-fin; le tissu de son manteau de laine était si fin, que la Perse seule, à cette époque, eût pu en fournir un pareil. Il portait en croupe deux pesantes besaces de cuir jaune, gonflées de vivres; des étriers et un mors en argent, ses sandales et ses gants de peau douce révélaient la noblesse de sa race et le faste de son ordre plutôt que l'humilité des cénobites chrétiens.

A cet habillement correspondaient deux grosses joues enflammées de couleurs ardentes, deux lèvres vermeilles, peu accoutumées au jeûne, et une mine si fleurie que Loderingo justifiait le surnom de *Frère-Jouissant*, que le vulgaire d'abord, puis les écrivains, enfin le peuple entier, ont donné aux religieux de l'ordre de Sainte-Marie.

Il ne manquait plus que Lanco, ses hôtes et sa charmante nièce. Chacun se montrait impatient de s'acheminer, et plus que tous, Ubalduino qui, voyant poindre au loin les retardataires, mit son cheval au galop afin de contempler Ginevra, sous prétexte d'offrir ses hommages à Montefeltro. C'était de sa part un prétexte bien naturel, puisque la chasse se donnait en l'honneur de celui-ci; mais Bianca ne pouvait s'y méprendre, et la démarche d'Ubalduino fut un nouveau coup pour son cœur. Se sentant défaillir par gradation, elle commençait à se repentir d'être venue au devant d'un chagrin qu'elle eût pu éviter.

Soit désir de tenir sa flamme secrète au milieu d'une si nombreuse assemblée, soit dépit de voir Ginevra parler et sourire à Buonconte, Ubalduino, après avoir adressé quelques paroles à Montefeltro et salué les autres, avait regagné la compagnie des Visconti.

Les invités arrivaient à la file. Ginevra causa à tous une surprise agréable en se présentant, l'autour chaperonné sur le poing, un petit tympan suspendu derrière la selle de son cheval. Un valet portait son arc, ses dards et sa lance.

Ravissante dans son nouveau costume, Ginevra était revêtue d'une légère tunique tendant à l'écarlate, bordée d'argent, qui lui descendait aux genoux; une colerette noire, sur laquelle brillaient deux rangées de perles, ornait son cou.

Bianca, en présence de sa rivale, s'affligea du murmure d'admiration qui traversa toute l'assemblée; elle éprouva tous les supplices de la jalousie.

Cependant, Ubalduino avait envoyé l'ordre aux fauconniers de se diriger vers la forêt.

Guido Bonatti passa le dernier avec Castruccio; sur ses lèvres errait un sourire ironique dont aucun des invités ne put saisir le sens. A la suite de Bonatti s'acheminèrent Nino, sa sœur et Béatrix.

Arrivés dans un endroit spacieux, entouré d'une couronne de pins, le signal fut donné par Ginevra. Inutile de dire avec quelle grâce celle-ci ayant arrêté son cheval, à la première apparition des oiseaux dans l'air, déchaîna son arçon. Cet oiseau de proie, intelligent et bien dressé, leva

le compte administratif des hospices, et nous reconnaissons qu'il renferme une foule de documents pleins d'intérêt, il est des détails que nous y avons vainement cherchés. Lorsque l'on rend compte de l'administration financière d'une institution de charité, on ne saurait donner trop d'éclaircissements sur les causes qui motivent les dépenses.

On lit dans le *National* :

Nous avons signalé souvent et nous remarquons toujours avec une vive satisfaction la différence de langage qui existe dans la presse anglaise qui s'adresse au peuple et celle qui soutient les diverses nuances de l'aristocratie britannique. Tout récemment, nous citions un document rédigé par la société populaire de Londres et destiné aux classes ouvrières de France. Aujourd'hui notre correspondance particulière nous donne de longs détails d'un banquet patriotique, qui a eu lieu le 22 septembre, pour célébrer l'anniversaire de la République française. Nous regrettons de ne pouvoir publier en son entier la lettre de notre ami; mais une analyse donnera une idée suffisante de cette réunion, que les journaux Tories et Whigs ont passée sous silence, et qui a été mentionnée dans une simple note du *Morning-Advertiser*.

C'était pourtant un fait assez curieux, assez nouveau surtout que cette assemblée de citoyens de tous les pays, se réunissant pour rendre hommage à la République presque au moment où la France et l'Angleterre étaient sous la menace de la plus grave collision.

« Ce fait, dit avec raison notre correspondant, est honorable pour l'Angleterre, car il prouve que la liberté de ses lois ou plutôt de ses mœurs protège toutes les opinions. Il n'est pas moins significatif pour la démocratie, qui poursuit avec constance son œuvre, répand ses idées, rassemble sous son emblème de fraternité les peuples que l'avenir appelle à la plus féconde alliance. »

Quatre cents personnes se sont assises au banquet, qui a eu lieu à la taverne de Highbury-Barn-Islington. Unis par les mêmes sentiments, quoique appartenant à presque toutes les nations de l'Europe, elles ont montré le même culte pour les grands souvenirs du passé, les mêmes espérances pour l'avenir. On voyait là, côte à côte, des Anglais, des Français, des Allemands, des Italiens, des Polonais, des Espagnols. La cordialité la plus franche a régné pendant le repas.

Au moment des toasts, le président, M. Mac-Donald, a pris la parole.

« Nous sommes réunis, a-t-il dit, pour célébrer l'une des plus glorieuses époques qui aient pris place dans les annales humaines; époque où tout un peuple, secouant le joug de plusieurs siècles, se leva comme un seul homme, proclama les principes qui doivent régir les sociétés nouvelles, et sut à la fois vaincre les rois coalisés et sceller de son sang comme de ses victoires les vérités éternelles qu'il avait proclamées... »

Après avoir rapidement esquissé l'histoire de ce grand événement, montrant les causes qui l'ont produit, et payé un juste tribut d'éloges aux principaux acteurs de ce grand drame, l'orateur ajoute :

« Ce qui frappe surtout dans les actes de la Convention, c'est le caractère d'universalité qui règne dans la plupart de ses décrets. Si l'on excepte ces mesures vigoureuses commandées par des résistances implacables, mesures qui étaient comme des canons chargés à mitraille contre l'ennemi qui se pressait et l'envahissait de toutes parts, la Convention nationale montre partout qu'elle a le sentiment de sa grande mission. Elle comprend qu'elle ouvre, non pas seulement pour la France, mais pour l'Europe, une ère nouvelle; qu'elle fonde un ordre nouveau; que la liberté, l'égalité ne sont pas des choses qu'on enferme entre des frontières; et, au milieu de cette guerre cruelle où les rois conjurés la forcent de frapper des soldats enfants du peuple, elle appelle les nations à une sainte fraternité. C'est ainsi qu'elle a posé les larges bases de la démocratie européenne, et voilà pourquoi ses héritiers ne sont pas seulement en France, mais partout. Les progrès de cette démocratie peuvent être arrêtés pour quelque temps, non pas dans les idées, mais dans les institutions; les idées tôt ou tard transformeront les faits. Que les monarques et les aristocraties s'en souviennent! Pendant que la République américaine affranchissait le nouveau conti-

ment, la République française commençait à son tour la régénération de la vieille Europe. Cette régénération s'achèvera !

« A la République française ! Au triple symbole qui consacre les droits des citoyens, les devoirs des gouvernements, l'union des peuples : Liberté ! Egalité ! Fraternité ! »

Ce discours a été interrompu plusieurs fois par les plus vifs applaudissements; le toast qui le termine est accueilli avec des transports d'enthousiasme. Plusieurs orateurs succèdent à M. Mac-Donald, et développent dans un langage chaleureux des sentiments analogues à ceux du président. L'ordre le plus parfait s'est maintenu dans cette réunion, que dominait la noble pensée de l'union démocratique. On ne s'est séparé que vers minuit, et ce banquet laissera de profonds souvenirs parmi tous ceux qui y ont assisté.

Nous nous félicitons, pour notre part, des relations fraternelles qui se sont établies entre l'association populaire de Londres et les démocrates auxquels la liberté britannique offre hospitalité. De telles démonstrations sont d'un bon exemple : elles relèvent le courage, elles entretiennent le culte des nobles sentiments, elles élargissent le patriotisme, et nous les citons avec plaisir comme le symptôme de cette alliance sincère et durable que les peuples substitueront un jour à cette alliance menteuse et perfide qui a pour base la peur des gouvernements et pour dissolvant l'antagonisme des intérêts !

Paris, le 30 septembre 1844.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

On sait que depuis le 29 septembre la tente du fils de l'empereur du Maroc est exposée à la curiosité publique dans le jardin des Tuileries; la foule, toujours avide des moindres spectacles, se porte au-devant de cette exhibition, et forme du matin au soir une queue incessamment renaissante, qui s'étend tout le long de l'allée des Veuves.

La presse s'est déjà occupée, à plusieurs reprises, de ce trophée, le résultat le plus positif de la victoire d'Isly; mais les descriptions qu'elle en a données n'ont pu être que fort incomplètes. Il est loisible aujourd'hui d'en parler avec plus d'exactitude, cette tente, son ameublement, les objets accessoires et l'enceinte de toile qui la protègent étant exposés sur le grand bassin des Tuileries desséché et planchéié exprès pour la circonstance.

Voici la description de cette tente, telle qu'elle a été conquise sur le champ de bataille :

La grande enceinte circulaire est formée de pieux enfoncés en terre, sur lesquels s'appuie, fortement tendu, le revêtement de toile blanche. Le diamètre du cercle est de 145 pieds, le pourtour circulaire de 435 pieds; au centre se dresse le mât, haut de 20 pieds, qui sert de support à la tente impériale. Le diamètre de cette tente est de 45 pieds, le pourtour circulaire de 135 pieds. Il règne donc autour de la tente une cour circulaire de 50 pieds de rayon.

Le mât de la tente, profondément enfoncé dans le sol, est formé de deux parties qui se réunissent en sifflet à mi-hauteur. Ce mât est carré et peint de trois couleurs alternatives, blanc, rouge et bleu. La boule et la pointe sont de cuivre doré.

Au point où le toit intérieur s'appuie sur le mât se trouve une sorte de rosace du diamètre de 2 pieds, constellée d'arabesques. Le toit est une couverture en toile doublée à l'intérieur de drap rouge, et dont la forme est ronde comme le dessus d'un parapluie.

A propos de parapluie, le fameux parasol du fils de l'empereur, ce signe du commandement, qui a figuré dans toutes les dépêches du maréchal Bugeaud, a déjà été soustrait à la curiosité publique; on l'a vu le dimanche 29, jour de la revue passée par le roi, et le lundi il avait déjà disparu. Mais revenons à la tente.

Elle a deux entrées, chacune de cinq compartiments de largeur, et placées en face l'une de l'autre afin de maintenir une large circulation de l'air.

A gauche, en entrant par le nord-est, se trouve le lit du fils de l'empereur, en bois, de six pieds et demi de longueur sur quatre pieds de largeur. Au reste, rien dans ce lit, pas plus que dans aucun des accessoires qui l'entourent, n'annonce ce luxe oriental dont on a d'abord parlé.

Sur le champ de bataille de l'Isly, dans la cour circulaire, se trouvaient deux petites tentes, dont une a été mise en lambeaux par nos soldats. Elle servait, à ce qu'on croit, de logement aux officiers de service auprès du prince marocain. La seconde tente, très-

petite et plus que modeste, a été conservée; elle était ce que les Arabes appellent le *kianif*.

Hors du grand enclos, auquel elle s'adosse, une tente oblongue s'élève d'une forme toute particulière. Cette tente, qui commande l'entrée de l'enceinte impériale, était un corps-de-garde pendant au mât intérieur placé en face de chacune des six portes et qui servait à attacher les prisonniers, les soldats ou les officiers insoumis, et peut-être même à les étrangler.

Malgré l'affluence de curieux qui n'a cessé de se porter sur l'allée des Veuves, on peut dire que l'exposition de la tente marocaine n'a été qu'une véritable mystification. Les relations si emphatiques du maréchal Bugeaud faisaient espérer autre chose, et l'on ne croyait point, dans tous les cas, que ce pauvre Orient des contes y a chaque jour, ça et là, dans nos villes et dans nos campagnes, des baraques foraines dont l'aspect est mille fois plus imposant que celui de ces précieux trophées, comme les appelle le *Moniteur*. Tente, enceinte circulaire et *kianif*, tout cela ne montre que des proportions par trop mesquines. Quant à la couche impériale, les sourires d'ironie que sa vue faisait naître à chaque instant dans la foule des visiteurs étaient encore un signe de désappointement non équivoque.

« Joli ameublement ! disait autour de nous un propriétaire en froissant un numéro des *Débats*, beau luxe pour en parler en termes si pompeux ! Si le prince se présentait chez moi avec de pareils meubles, je n'en voudrais pas pour locataire de l'une de mes mansardes. »

De la moquerie, des éclats de rire, des sarcasmes, tels sont à toute heure du jour les accompagnements de cette visite qu'on a cru rendre imposante et qui n'est que ridicule. D'autres propos, partis des groupes, disaient assez combien il y a de maladresse et pour ainsi dire d'indignité dans cette exhibition, offerte en pâture à la badauderie parisienne.

« Si l'on voulait que le peuple eût une belle idée de la victoire de l'Isly, disaient mille et une voix, ce n'étaient pas ces toiles insignifiantes ou sales, mais les drapeaux des vaincus, seuls et véritables trophées, qu'il fallait exposer à nos yeux. Dans ce cas seulement nous aurions compris en quoi consiste la gloire militaire. »

« Mais à quoi bon parler de gloire militaire aujourd'hui ? répondaient d'autres voix ; elle ressemble, cette pauvre gloire, à ces feuilles jaunies du jardin que le premier souffle de l'automne apporte jusque sous nos pieds. »

Et la foule de sourire de nouveau, mais avec une énergique expression de mépris, — on sait à l'adresse de quels hommes...

— Louis-Philippe doit arriver en Angleterre le 7 octobre; il sera le 8 ou le 9 à Windsor.

— Le *Journal des Débats* publie un long article dans lequel on démêle l'intention d'atténuer les incroyables paroles que le ministère a mises dans la bouche du roi répondant à M. de Larochefoucault-Liancourt. Il s'efforce d'enlever à ces paroles ce qu'elles avaient d'absolu; mais elles avaient besoin d'un commentaire, et malheureusement tout le monde les a comprises comme une sorte d'engagement public de ne jamais faire la guerre, quoi qu'il arrive.

Nous savons, nous voyons tous les jours que le gouvernement vit avec l'idée de convaincre l'étranger qu'il accepte avec amour les traités de 1815, et qu'en aucun cas il ne saisira l'épée pour les déchirer. Notre devoir, à nous organes de la démocratie, est de protester contre ces déclarations anti-nationales, et un jour viendra où l'épée de la France appuiera ces protestations.

— M. le duc de Wellington vient d'écrire à M. Guizot une lettre très-gracieuse par laquelle il met à sa disposition son hôtel à Londres, pour le cas où il lui conviendrait, pendant le séjour que Louis-Philippe fera au château de Windsor, d'aller passer quelques heures dans la capitale de la Grande-Bretagne. Tout autre que M. Guizot, après les tristes souvenirs de Gand et de Waterloo, eût prudemment tenu secrète l'invitation du noble lord; mais M. Guizot en a agi tout autrement; il a montré la lettre du duc de Wellington à plusieurs de ses amis, et l'on ajoute qu'il a répondu que si, pendant le voyage du roi en Angleterre, il lui avait été permis de quitter S. M., il se serait fait un véritable plaisir d'accepter l'hospitalité qui lui était si cordialement offerte.

Au surplus, M. Guizot et le duc de Wellington auront, pendant

la tête, joyeux, fixa le ciel, étendit le plus possible ses ailes, et, au premier remuement du poing, partit comme un trait.

Tous les spectateurs rangés en cercle le suivirent des yeux; peu d'instants après, il descendait perpendiculairement, apportant à sa maîtrise un faisceau serré dans ses griffes. Les plumes de la queue dorée de l'autour, où le soleil se réfléchissait, étaient étincelantes; et le chasseur ailé agita en mesure les gretots de ses pieds et vola sur son poing gauche.

Ginevra, piquant son cheval au milieu des applaudissements unanimes, fit hommage à Montefeltro du faisceau à demi mort. Le comte accepta l'offrande en souriant; il fut si sensible à cette attention, que, tirant de son doigt un anneau précieux, il le donna à Ginevra. Ginevra, fière de sa jeunesse et de la dignité du vieux guerrier, baisa respectueusement cette main qui tenait une épée tant de fois fatale aux Guelfes.

Alors les transports de la foule redoublèrent; Ginevra disparut, et un quart d'heure après revint rejoindre les chasseurs.

Son apparition émerveilla tout le monde. La jeune fille avait endossé une brillante cotte de mailles; ses gants étaient aussi formés de la maille la plus fine et de l'acier le plus éblouissant.

Elle saisit ses flèches, son arc et sa lance, et monta un cheval de race sicilienne qui, en hennissant, agita au soleil sa crinière dorée; suivie d'un beau levrier d'une rare agilité, elle ressemblait à cette déesse créée par la riche imagination des Grecs.

Les bêtes fauves quittent leurs repaires; chassées par les chiens, elles fuient à travers les passages les plus difficiles vers les lieux les moins accessibles de la forêt.

Impatient du rôle passif auquel on voulait le condamner, Castruccio venait de s'établir à un poste avec sa petite lance.

Ginevra, craignant quelque malheur, ne perdit pas l'enfant de vûe, et elle se réjouit en le voyant chasser un levreau qui, frappé à la tête, courait lentement, traînant une patte.

Mais à l'instant où Castruccio, descendu de cheval pour s'emparer du levreau, se montrait fier de sa prise, voilà qu'un loup l'attaque par derrière. Il l'aurait certainement déchiré si Ginevra, qui veillait sur lui, ne fût accourue aussitôt et n'eût d'un seul coup jeté à terre le loup affamé; puis elle prit Castruccio en croupe et le mena à Guinigi, lui disant qu'il était d'un âge trop tendre, qu'il devait se conserver pour de meilleurs destins. Le courageux enfant voulut retourner au danger; mais un non ferme articulé par Guinigi lui fit baisser les yeux et garder le silence.

L'exploit de Ginevra avait eu beaucoup de témoins, et déjà le bruit s'en répandait de tous côtés. Ubalдино, en ayant ouï les détails, vint au devant de l'héroïne et lui adressa des éloges mérités; Buonconte, qui était proche de Castruccio, arriva ensuite.

— Je n'aurais pas cru, disait Buonconte, qu'une jeune fille si délicate sût conduire un cheval avec tant d'habileté. Qui donc vous enseigna cet exercice viril ?

— Mon oncle.

— J'aurais encore moins pensé que vous pussiez manier la lance avec une telle force.

— Ces sortes d'exercices ont été jusqu'aujourd'hui mes seuls amusements à la campagne.

Presque tous les chasseurs avaient ensanglanté leurs lances. Celui-ci clouait à terre l'animal, celui-là le traversait de sa lance et l'élevait en triomphe; un autre lui décochait avec force un javalot, afin de l'atteindre malgré la distance, et, une fois blessé, le traquait ou l'arrêtait aux pieds de son cheval. Seul, le fer d'Ubalдино n'offrait aucune souillure.

Ubalдино s'en désolait au fond du cœur, lorsque l'occasion se présenta de montrer sa bravoure. Un énorme sanglier, suivi de deux molosses, courait à perdre haleine. Ubalдино l'attendit de pied ferme. Dès qu'il le vit assez près de lui, il éperonna son cheval, tira la bride à droite afin de toucher au flanc le sanglier qu'il attaqua avec la lance; mais ayant rencontré un os, le fer ne put s'enfoncer et se brisa; aussi, quand il voulut porter un nouveau coup, Ubalдино s'aperçut de cet accident qui laissait sa main désarmée.

Il jeta au loin une arme inutile, et, saisissant un javalot, il le darda, assez heureux pour atteindre au cou la bête fauve. Celle-ci tomba sur le gazon, fit trois bonds convulsifs, déterminés par les douleurs que lui causait sa large plaie, et demeura immobile.

Mais, harcelée par les chiens, aiguillonnée par la souffrance, elle retrouva sa force naturelle et se précipita impétueusement sur Ubalдино. Le cheval de celui-ci s'effraya, broncha et l'entraîna dans sa chute. Le sanglier, qui se préparait à l'attaquer avec ses défenses, lui eût fait un mauvais parti si Ginevra, qui avait prévu le péril et bandé son arc, n'eût dirigé sa flèche avec tant d'habileté, que, mordant le cou du sanglier, elle força la bête à s'affaisser sous son propre poids, sans pouvoir l'empêcher néanmoins d'offenser de ses crocs aiguës le costume et aussi un peu le flanc d'Ubalдино. Puis, reprenant sa lance, elle courut à bride abattue, et frappa mortellement au cœur l'animal féroce.

Bianca, Nino et Béatrix avaient assisté à ce combat.

Ils entourèrent Ubalдино, le croyant grièvement blessé; mais lui, se relevant et supportant sa douleur avec stoïcisme, rassura ses amis. Quoique humilié de sa chute, il se composait un visage riant, et ses paroles courtoises invitaient les uns et les autres à continuer la chasse.

Comme il arrive dans les dangers qui, pour être niés, n'en sont pas moins réels, les chasseurs poursuivaient leurs exercices, mais sans aucune ardeur. Bianca, Ginevra et Béatrix elle-même, bien peu accessibles à la pitié, priaient Ubalдино de confier le soin de sa blessure à un chirurgien; mais il continuait d'en nier la gravité.

Des idées et des sentiments divers et profonds agitaient les esprits d'Ubalдино et de Bianca. Celle-ci voyait que cette aventure allait rendre plus invincible, en la serrant des liens de la reconnaissance, l'inclination d'Ubalдино pour Ginevra; et si le spectacle du péril qu'il venait de courir, péril imminent, l'avait mise hors d'elle-même et épouvantée de la crainte de le voir déchiré sous ses yeux, elle regrettait aussi le hasard qui venait de placer sa délivrance dans les mains d'une rivale. Elle s'en affligeait amèrement, quoiqu'elle cachât à tous les yeux ses tortures morales.

Ubalдино, au contraire, s'obstinait à affirmer que le hasard n'avait aucune part à l'événement, regardait avec une sorte de mépris les angoisses de Bianca pendant qu'il remerciait intérieurement la fortune qui, l'ayant conduit dans ce danger, lui permettait de masquer ses véritables impressions, et de convertir, à l'occasion, les démonstrations de sa gratitude en

démonstrations d'amour. Il put se persuader, dans cette circonstance, combien le cœur de Ginevra était d'une trempe différente de celui de Bianca. Elle reçut les louanges qu'on lui adressa de tous côtés pour ses hardies prouesses, et s'en réjouit dans l'intérêt exclusif de son orgueil, sans témoigner la moindre sympathie pour celui qui avait eu les bénéfices de son courage.

Sur ces entrefaites, Bonatti s'approcha de Montefeltro et lui dit de lever les yeux au ciel afin d'observer une chose digne de son attention. L'un voyait deux troupes immenses de grâces voyageuses se diriger vers la Sardaigne. On sait qu'elles forment très-souvent dans leur vol différentes lettres de l'alphabet, d'où les anciens tiraient leurs augures. Mais depuis que Bonatti les contemple, l'une et l'autre troupe s'obstine à ne rappeler que le D: tantôt elles le représentent droit D, tantôt couché D, tantôt sur un côté D, tantôt sur un autre G; mais toujours la même lettre. Tous les deux se regardèrent au visage :

— Il faut se taire, dirent-ils, mais la DÉFAITE est trop clairement indiquée.

Personne n'entendit ce qu'ils murmuraient, et peu après la chasse finit. Les membres de la société chasseresse réunis s'en retournaient le soir, légers comme le matin, décernant à Ginevra les honneurs de la journée. Dès qu'ils touchèrent la route de Gênes, ils aperçurent une chose qui excitait l'étonnement général, excepté celui d'Ubalдино, qui se souvint du bouffon qui, la veille, le suivait si opiniâtrement.

Le pauvre frère Loderingo s'avancait lentement, huché sur une maigre carcasse, qui paraissait ravie à la Sardaigne (1), et qui, en dépit des coups de fouet et des pointes d'éperon, n'avait jamais voulu faire plus de trois cents pas à l'heure. Le large et blanc chapeau de castor s'était métamorphosé en une barrette sale et décousue, sous laquelle un mendiant eût refusé d'abriter son chef; le religieux était dépouillé de son manteau, et il fusé d'abriter son chef; le religieux était dépouillé de son manteau, et il fusé d'abriter son chef; le religieux était dépouillé de son manteau, et il fusé d'abriter son chef.

Le premier à reconnaître Loderingo fut Malaspina. Malaspina ne pouvait presque s'empêcher de rire en l'interrogeant sur sa mésaventure. Il entreprit Loderingo raconter comment, parvenus au plus épais du bois de Miglarino, ils s'étaient vus assaillis par cinq brigands qui, après les avoir pillés et mis en cet équipage, avec politesse et en protestant de leur intention de ne leur faire aucun mal, les avaient renvoyés sous la garde de Dieu, sans les accabler de brocards.

Malaspina conclut aussitôt de ce récit que Ghino de Tacco (2) et sa bande rôdaient aux environs.

Qui pourrait décrire exactement la variété des sentiments railleurs ou sympathiques dont furent animés nos personnages en considérant Loderingo réduit à cet état ? Bien que son cas fût triste, chacun, voyant en dé-

(1) Lieu où l'on enterrait les animaux morts, à Pise.

(2) Fameux chef de brigands.

le fameux voyage, plus d'une occasion de se voir et de se témoi-
ner réciproquement toute l'estime et toute la sympathie qu'ils
doivent avoir l'un pour l'autre.

Le premier collège électoral de Strasbourg avait à nommer un
député en remplacement de M. Magnier de Maisonneuve, décédé ;
il vient de se donner pour représentant M. le contre-amiral de Hell,
préfet maritime de Cherbourg. C'est un fonctionnaire public qui
remplace un fonctionnaire public, et, sous ce rapport, l'élection
n'a rien présenté d'extraordinaire. Le seul côté par lequel elle ait
donné matière à observation pour ceux qui s'occupent encore de ce
que fait et de ce que pense le corps électoral, c'est que le candidat
qui vient d'être élu était parfaitement inconnu dans le pays qui l'a
choisi pour son député. Il y a plus, c'est que M. de Hell, par sa po-
sition, par ses antécédents, est complètement opposé aux intérêts
de la localité qu'il va avoir mission de défendre. Comme marin,
comme préfet maritime, M. de Hell est appelé tout naturellement à
protéger les intérêts des ports de mer contre ceux de la frontière
de terre. Comment se fait-il donc que Strasbourg soit allé le pren-
dre pour son mandataire ? M. le préfet du Bas-Rhin aura sans
doute écrit à M. Duchâtel : *Qui dois-je faire nommer ?* Et M. Duchâ-
tel aura répondu : *Faites nommer M. de Hell.* Voilà comment se
font aujourd'hui beaucoup d'élections. Le corps électoral ne semble
pas se douter qu'en se montrant aussi complaisant pour les volontés
ministérielles, il renonce à sa souveraineté et abdique tous ses
droits en faveur de gens que, d'après leurs actes, on dirait vendus à
l'étranger.

Il y a quelques jours, MM. Pagès et Lavielle, dont l'avancement
dans la magistrature a été véritablement scandaleux, étaient ren-
voyés à la chambre par les collèges électoraux appelés à décider si
leur promotion était méritée. Aujourd'hui voilà Strasbourg qui,
après avoir nommé Lafayette, Voyer-d'Argenson, Benjamin Con-
stant, Odilon Barrot, se donne pour mandataire le premier venu
que lui désigne le ministère.

Encore quelques progrès de ce genre, et le parti qui se proclame
constitutionnel verra où il réussira à conduire le gouvernement
constitutionnel en France.

Le château a plusieurs idées fixes : la première, c'est la paix
à tout prix, partout et toujours ; la seconde, c'est le ralliement à la
dynastie actuelle des noms de l'ancienne aristocratie. Mais ce rallie-
ment se fait bien attendre, et un journal ayant dit que les *grands*
noms de la monarchie d'autrefois, à de très-rare exceptions près,
se sont ralliés à la monarchie nouvelle, une feuille légitimiste dit
toute la vérité sur ce point, et nous croyons que la vérité ne sera
pas agréable aux Tuileries. Cette feuille publie une liste de 45 ducs
et de 13 princes qui n'ont pas mis le pied aux Tuileries depuis la ré-
volution de juillet, et que celle-ci aurait bien voulu pouvoir mettre
sur sa liste de réceptions. A ces 45 ducs il en faut ajouter deux qui
allaient aux Tuileries il y a dix ans et qui n'y vont plus. La *Quoti-*
dienne donne cette liste de boudeurs, qu'on connaît à Neuilly, et
qu'on parcourra avec un nouveau chagrin. Elle ajoute que, parmi
les grands noms qui fréquentent les nouvelles Tuileries, on compte
19 ducs ou princes ; quelques uns d'entre eux, assez mauvais cour-
tisans, ne se présentent au château qu'une ou deux fois par an. Ainsi,
il reste démontré que plus des deux tiers des grands noms de France,
en allant pas au-delà du titre de duc, s'abstiennent d'aller aux
Tuileries.

Maison fait contre fortune bon cœur en haut lieu, et l'on se venge
en faisant des ducs avec des marquis.

Un gouvernement populaire se rirait de ces ducs de l'ancien ré-
gime, de ces noms dont beaucoup ont appartenu à l'émigration. La
nouvelle cour ne s'en moque pas.

Bulletin de la Bourse de Paris du 30 septembre 1844.

Dans la coulisse, la rente a commencé à 82 1/2 et 82 10, et au parquet à 82 10. Elle est montée à 82 15 pour la réponse des primes. Après la ré- ponse, on a fait 83 25, puis la rente est retombée à 82 15, qui a été le cours de clôture. Après la clôture, elle est restée demandée à 82 10.	
Cinq pour cent 119	Trois pour cent belge »
Quatre et demi pour cent 111 60	Banque belge 662 50
Quatre pour cent 104 75	Caisse Lafitte 1085
Trois pour cent 82 15	— — — — — 5055
Actions de la Banque 3080	
Obligations de Paris 1470	
Rentes de Naples 98 75	Paris à Rouen 987 50
Etats romains 105 0/0	Paris à Orléans 981 25
Actions d'Espagne 0/0	Rouen au Havre 750
Cinq pour cent belge 104 7/8	Strasbourg à Bâle 262 50

Ritôt qu'on avait respecté sa personne, avait meilleure envie de rire que
de pleurer.

Un montrait du doigt et admirait le bidet piteux et efflanqué qui res-
semblait au lendemain de deux carêmes ; l'autre prétendait qu'on pourrait
faire, en étendant cette barrette trouée, un crible à pois-chiches, celui-ci
regardait les souliers poudreux, mutilés et inégaux des voyageurs ; celui-là
enfin, ces joues pendantes et brûlées du soleil, qui eussent très-bien servi
de modèle à un artiste disposé à peindre Barrabas.

Mais ce qui augmentait la bonne humeur de la galerie, c'était le dédain
qu'affectait le moine pour l'hilarité dont il était le motif.

Bianca seule, insensible à la joie commune, ne put, malgré ses efforts
ouvrir ses lèvres au plus léger sourire. La véritable douleur ne s'égaie
jamais.

CHAPITRE XI.

LA DANSE.

De retour chez eux, tous nos personnages retrouvèrent une invitation
pour le bal que les Visconti se proposaient de donner le lendemain. Mais
le matin, comme on n'avait encore reçu aucune nouvelle de la flotte, les
chefs des familles de Pise commençaient à éprouver cette incertitude si
humaine au cœur humain jusqu'au moment où la vérité est enfin connue.
Les bruits vagues et contradictoires, qui, selon l'habitude, devenaient,
chemin faisant, précis et unanimes, et donnaient à la bataille une issue
bonne ou mauvaise.

Sur ces entrefaites, on apprit qu'appelé par les besoins du service, le
commandant de la citadelle de Porto-Pisano était arrivé apportant les
nouvelles suivantes.

La flotte, après une heureuse navigation, et sans que le moindre acci-
dent retardât sa marche, s'était en peu d'heures réunie dans le port.
Elle avait été accueillie avec une joie subitement interrompue par un avis
des vedettes placées au haut de la grande tour, et annonçant que l'on dis-
cernait dans le lointain, grâce à la sérénité du ciel, un vaisseau pavoisé
d'une large bannière. Comme c'était un signal de mauvais augure, on en
résolut aussitôt Ugolin, qui, partageant l'avis unanime des amiraux,
résolut de s'arrêter afin d'attendre le vaisseau.

Mais celui-ci avait le vent en pouce. Aussi, bien qu'il fit force de rames,
la machine était déjà avancée lorsqu'il toucha le port. Les tristes présages
dont on s'alarmait avaient un fondement trop certain.

Le gouverneur de Piombino envoyait le vaisseau pour annoncer à ceux
que cela devait le plus intéresser que le nombre des galères génoises s'é-
tait accru, que l'on ne pouvait comprendre d'où ni comment elles étaient
venues, mais que la chose n'en était pas moins sûre, et que les magistrats
de la république avisaient au salut public.

Malgré cet avertissement, le général avait quelques instants hésité contre
sa coutume ; mais ici, comme l'urgence et la gravité du cas paraissaient
l'exiger, il fit appeler à terre, à l'aide des signaux, tous les capitaines, et
rassembla un conseil à trois heures de l'après-midi.

(La suite à un prochain numéro.)

On fit dans la *Réforme* :

« La revue annoncée pour le 29 a eu lieu malgré un temps dé-
testable.

» La garde nationale brillait par son absence.

» Le roi, accompagné de la reine, de Mme la princesse Adélaïde
et des ducs de Nemours et de Montpensier, est arrivé de Saint-
Cloud à onze heures et demie ; il est entré aux Tuileries par le
Pont-Tournant, et a visité la tente d'Abd-er-Rhaman, qui, par ses
ordres, a été dressée sur le grand bassin des Tuileries, pourvu à
cet effet d'un plancher.

» A midi et demi, le roi est monté à cheval, et, accompagné de
ses deux fils, du duc Bernard de Saxe-Weimar, de M. le maréchal
Soul, de M. le ministre de la marine, de M. le maréchal Gérard et
de M. le lieutenant-général Jacqueminot, commandant supérieur
des gardes nationales de la Seine, a parcouru les rangs des troupes
placées dans la cour des Tuileries, sur les quais des Tuileries et du
Louvre, et dans la cour du Louvre.

» Ces troupes se composaient de 21 bataillons d'infanterie, four-
nis par les 2^e, 5^e, 10^e et 17^e légers, 2^e bataillon de chasseurs d'Or-
léans, 23^e, 40^e et 50^e de ligne, et de 20 escadrons des 9^e de cuiras-
siers, 5^e de dragons, 8^e de lanciers et 3^e de hussards ; plus, deux
batteries du 3^e régiment d'artillerie.

» Après avoir parcouru les lignes, le roi, étant rentré dans la
cour des Tuileries, est venu se placer devant le pavillon de l'Hor-
loge, où il a fait la remise des décorations accordées aux officiers,
sous-officiers et soldats de ces régiments.

» Immédiatement après cette distribution, M. le maréchal mi-
nistre de la guerre a présenté au roi les drapeaux et étendards,
ainsi que le parasol de commandement d'Abd-er-Rhaman, pris sur
les Marocains à la bataille de l'Isly et à Mogador. Ces trophées
étaient portés par des sous-officiers et des marins conduits par le
colonel Eynard, aide-de-camp du maréchal Bugeaud, et le capitaine
de corvette Bouet, envoyé par M. le prince de Joinville.

» Après le défilé, les troupes se sont formées par bataillons en
masse en un immense carré, au milieu duquel les trophées de l'Isly
et de Mogador sont venus se placer. C'est dans cet ordre qu'après
les mouvements nécessaires le cortège s'est mis en marche pour
se rendre aux Invalides, où les drapeaux sont entrés à trois heures.

La *Patrie* donne sur cette revue les détails suivants :

» Dès le matin, la circulation avait été interdite, aux piétons
comme aux voitures, sur la place du Carrousel, dans la cour et
dans le jardin des Tuileries, sur le quai du Louvre et sur les ponts
Royal, des Saints-Pères et des Arts. Aucun moyen de communi-
cation n'avait été ménagé d'une rive de la Seine à l'autre, depuis le
pont de la Concorde jusqu'au Pont-Neuf.

» La tente, proprement dite, n'a pas plus de douze ou quinze
mètres de diamètre ; mais elle est entourée d'une enceinte circu-
laire qui laisse un espace vide entre la tente et cette enceinte, que
l'on pourrait comparer à un paravent, ce qui s'étend presque jus-
qu'aux bords du bassin.

» Lorsque le roi eut quitté le jardin pour passer la revue dans la
cour des Tuileries, le jardin a été ouvert au public. La foule s'est
précipitée du côté de la tente. La garde municipale a fait établir
la queue, et les personnes qui la formaient traversaient successive-
ment la tente.

» Tout s'est passé dans le plus grand ordre pendant la revue. Des
précautions très-sévères avaient été prises. De nombreux postes oc-
cupaient les ponts et les endroits où la circulation commençait à être
interdite. Les sentinelles étaient triplées. Deux gardes municipaux
gardaient chaque grille des Tuileries, indépendamment des faction-
naires de la ligne.

Afrique française.

ALGER, le 24 septembre. — Nous avons eu dimanche dernier, à
Mustapha, une grande revue de la milice et des troupes de ligne ;
M. le colonel Marengo commandait la milice, et a défilé en tête avec
notre digne lieutenant-colonel, M. Branthôme, qui remplace M. La-
croux, absent.

Les 4^e et 5^e bataillons, c'est-à-dire ceux extra muros à trois et qua-
tre lieues d'Alger, y assistaient, et les compagnies présentaient un
coup-d'œil magnifique. M. le maréchal a été satisfait de voir défilér
devant lui ces colons à figures énergiques, paraissant se soucier
peu d'un alignement régulier, mais animés du même esprit pour la
défense du territoire. Tout le monde a compris la position de ces
braves cultivateurs ; ils sont venus en foule prouver leur soumis-
sion au chef de la colonie et leur adhésion à ce qu'il déciderait dans
le cas où il faudrait repousser l'ennemi par la force. On a surtout
applaudi à la compagnie de Dely-Ibrahim, qui était fort nombreuse
et entièrement habillée.

La milice d'Alger était sans doute plus coquette et mieux habillée,
mais cela tient au règlement et à la position des citoyens qui la
composent ; cependant elle a excité moins d'enthousiasme, peut-
être parce qu'on est habitué à la voir belle.

Après le défilé de l'armée, M. le maréchal, suivi d'un nombreux
état-major et de la cavalerie de la milice, s'est avancé vers les gouds
arabes, arrivés de fort loin et en grand nombre ; après les avoir in-
spectés, il les a fait former en cercle, et leur a lu et expliqué, en se
servant de M. Roches, l'interprète principal, une lettre qu'il venait
de recevoir du commandant de Dellys, annonçant que les tribusen-
vironnantes manifestaient des intentions hostiles, et que des ren-
forts étaient nécessaires dans la circonstance. Notre agha et Ben-
Zamoun, présents, ont protesté de leur fidélité à toute épreuve.
« C'est bien, a répondu M. le maréchal, mais je tiens à prouver aux
Arabes que je suis toujours préparé contre leurs agressions ; je vous
crois, mon armée va partir, et s'il y a des coupables à punir, je sé-
virai contre eux et suivant la justice. »

Après cette allocution que M. Roches leur a transmise en se te-
nant debout sur les étrières de son cheval, M. le maréchal est re-
tourné au centre, et une fantasia a commencé. Elle a duré plus
d'une heure ; quelques officiers français y ont pris part. M. Bu-
geaud est rentré à son palais vers cinq heures, suivi d'une popula-
tion nombreuse.

— Dimanche au soir, aussitôt après la revue, les troupes dispo-
nibles se sont embarquées pour Dellys sur les bateaux à vapeur
du commerce qui se trouvaient dans le port. La milice a été con-
voquée pour occuper immédiatement tous les postes de la ville.
Le lundi matin, à sept heures, le gros de l'expédition a pu s'em-
barquer. La cavalerie et les gouds, ainsi que les approvisionne-
ments, sont partis ce matin 24 ; l'expédition est commandée par le
général Comman.

Ce départ précipité a donné lieu à bien des bruits ; mais n'ajou-
tez pas foi à toutes les versions qui pourraient vous parvenir. Nous
sommes assurés que la situation est exagérée, car il n'a été reçu
aucune nouvelle alarmante par terre. M. le maréchal fait fort bien
sans doute d'envoyer dans le plus bref délai un corps d'armée à
Dellys ; il convaincra ainsi les Arabes de son activité extraordi-
naire et combien il leur serait difficile de le surprendre. Cette

apparition produira, en outre, un effet moral incalculable, et les
Kabyles apprendront qu'aucune velléité de soulèvement ne serait
supportée et pardonnée. M. le général Comman et ses troupes ne
forment que l'avant-garde d'une expédition plus complète si le
besoin l'exigeait. Mais ces craintes sont superflues, et nous sommes
bien informés ; nous pensons qu'il y a eu plutôt erreur de la part
de l'officier commandant Dellys que rébellion sérieuse du côté des
Arabes.

— Le *Nouvelliste* du 27 septembre contient dans un *post-scrip-*
tum la version suivante :

« Le *Pharos*, capitaine Arnaud, paquebot à vapeur de MM.
Charles et Auguste Bazin, mouillé à l'instant dans le port, venant
d'Alger, d'où il est parti le 24 à cinq heures du soir.

» Par ce steamer, nous recevons une importante nouvelle.

» Une nouvelle levée de boucliers a eu lieu à Dellys. Nos trou-
pes ont été vivement attaquées par Ben-Salem, d'autres disent par
Abd-el-Kader.

» Ce qui est positif, c'est que dimanche, après la revue géné-
rale, deux vapeurs chargés de troupes ont été expédiés sur ce
point, et que toute la journée d'hier a été consacrée à embarquer
de l'artillerie, des compagnies du génie et tout ce qui est néces-
saire à une expédition.

» Une autre version porte que les tribus dont les chefs sont ve-
nus ici offrir leurs hommages au maréchal-gouverneur ont été at-
taquées, en l'absence de ces derniers, du côté de Bougie, par des
tribus insoumises.

» Deux de ces chefs seraient, dit-on, partis immédiatement, en
promettant au maréchal Bugeaud de lui ramener, pieds et poings
liés, les audacieux auteurs de cette tentative. »

TOULON, le 26 septembre. — La corvette de charge *l'Allier*, com-
mandée par M. Jourdan, capitaine de corvette, a pris le large,
allant à Brest.

La corvette de charge *l'Egérie*, commandée par M. Volaire, ca-
pitaine de corvette, a aussi pris le large, allant porter des troupes
passagères en Afrique.

Le vaisseau *le Suffren*, commandé par M. Lapière, capitaine de
vaisseau, et la frégate à vapeur *le Montezuma*, commandée par M.
Dupouy, lieutenant de vaisseau, sont arrivés de Cadix, d'où ils
sont partis le 21 ; ils ont laissé sur les lieux la corvette à vapeur
le Pluton, montée par S. A. R. le prince de Joinville, le vaisseau *le*
Triton et les corvettes à vapeur *le Cuvier* et *le Lavoisier*. *Le Suffren*
a à bord deux compagnies d'infanterie de marine, et le *Montezuma*
200 artilleurs.

Le 27. — Le bâtiment à vapeur *l'Etna*, commandé par M. Laville,
lieutenant de vaisseau, est arrivé d'Alger, d'où il est parti le 25 du
courant avec 271 passagers militaires et la correspondance.

Chronique.

LYON.

On se plaint depuis long-temps de la négligence que la plupart
des facteurs ruraux apportent dans leur service, et ces plaintes
sont souvent sans résultat. Les journaux surtout ne parviennent à
leur destination que par deux ou trois numéros à la fois, et sou-
vent sans bande, noircis ou déchirés. Les lettres de Lyon pour
Paris sont souvent rendues plus tôt que celles pour Ecully, Oullins,
Saint-Just, etc.

Une lettre adressée à un habitant de Saint-Just, en dehors des
portes, mise à la poste le lundi à dix heures du matin, au bureau
de la place Bellecour, n'était pas encore rendue le mardi à cinq
heures du soir. Qu'on juge, d'après ce fait qui n'est pas excep-
tionnel, si les plaintes dont nous venons de parler ne sont pas
fondées.

— On a commencé aujourd'hui à poser les câbles en fil de fer
de la passerelle du Collège. Ce travail, qui présente assez de dif-
ficultés, ne sera probablement pas terminé cette semaine.

— M. Aubert, chef de bataillon d'infanterie, commandant le dé-
pôt de recrutement et de réserve de la Moselle, est appelé en la
même qualité à Lyon, en remplacement de M. Gibon de Kerberon.

— Avant-hier, à dix heures du matin, un individu qui venait
d'être pris en flagrant délit de vol dans la rue de Puzy, s'est échappé
des mains des gendarmes qui le conduisaient en prison, et s'est
mis à courir de toutes ses forces dans la direction de la Saône. Il
n'a pas tardé à être livré de nouveau à la gendarmerie par les sol-
dats du poste de l'Arsenal, qui l'ont arrêté au moment où il en-
trait dans la rue Sainte-Claire. (Rhône.)

— On annonce qu'un crime a été commis dans les environs de
Belley. Un individu, qui avait été exproprié, aurait tiré un coup de
fusil sur l'acquéreur de sa propriété, qui vendageait sa vigne, et
l'aurait tué. L'assassin serait venu ensuite à Belley se livrer à la
justice. (Courrier.)

— Voici la composition de la chambre des avoués près le tribu-
nal civil de Lyon pour l'année judiciaire de 1844-45 :

Président, M. Phélip, syndic, M. Hardouin ; rapporteur, M. De-
blesson ; trésorier, M. Perroud ; membres, MM. Yvrard, Léguillier ;
secrétaire, M. Rombau.

— On nous écrit de Montbrison, le 30 septembre :

« Trois hommes occupés à fouler le raisin dans la commune de
Moingt ont été asphyxiés. Lorsqu'on a voulu, hier soir, connaître
la cause de leur absence, on les a trouvés dans la cuve, sans vie
et se tenant par la main. L'un était de Saint-Thomas-la-Garde, l'au-
tre de Saint-Georges et le troisième de Moingt. L'un d'entre eux de-
vait se marier aujourd'hui. » (Union des Provinces.)

— On avait d'abord attribué la mort du ténor Delahaye à la rup-
ture d'un vaisseau dans la poitrine ; un journal annonce aujourd'hui
que cet artiste a succombé à une fièvre inflammatoire.

MOUVEMENT DE LA POPULATION DU DÉPÔT DE MENDICITÉ DE LYON
du 1^{er} au 30 septembre 1844.

Effectif au 1 ^{er} septembre	266
Admis pendant le mois	16
Sortis pendant le mois	22
Effectif au 1 ^{er} octobre	260

Spectacles du 2 octobre 1844.

GRAND-THÉÂTRE. — 1^o Le Jeu de l'Amour. — 2^o La Part du Diable.
CELESTINS. — Le Diable à Lyon.
CIRQUE DU GYMNASE ARABE. — Les dimanche, lundi, jeudi
et samedi.

DÉPARTEMENTS.

M. le préfet de Saône-et-Loire, accompagné de plusieurs con-
seillers de préfecture et des ingénieurs du département, a posé,
mercredi dernier 25 septembre, la clef de voûte de la dernière ar-
che du pont de Mâcon. On a scellé dans la pierre, avec plusieurs
pièces de monnaie, une boîte en plomb contenant un rouleau de
parchemin portant ces mots : *Réparé en 1843 1844. — Louis-Phi-*
lippe 1^{er}, roi des Français. — M. Dumon, ministre des travaux
publics.

M. le préfet a été reçu, à l'entrée du pont, par M. l'ingénieur Fournier, chargé spécialement d'en surveiller les travaux, et par M. l'entrepreneur Vachia. Il a dû témoigner sa satisfaction, bien partagée par toute la ville, soit aux auteurs du plan qui, en diminuant la pente de la montée de deux pieds environ, laisse à la navigation des facilités plus grandes par toutes les eaux; soit aux surveillants et exécuteurs des travaux, pour la rapidité dont ils ont fait preuve, et qui permettra de livrer le pont à la circulation probablement avant deux mois d'ici.

— On lit dans l'Echo de Vaucluse :

« Si nous sommes bien informés, des études vont être commencées par les ingénieurs pour les travaux du chemin de fer aux abords de l'enceinte d'Avignon. Des constructions colossales seraient élevées, surtout si, d'après l'avis des gens de l'art, le chemin de Lyon venait se relier à celui de Marseille en suivant la ligne des remparts, depuis la porte Saint-Lazare jusqu'à la Petite Hôtesse. Alors disparaîtraient dans la partie sud de la ville ces murailles élevées par les papes Clément VI, Innocent VI et Urbain V; elles serviraient de route à cette voie de fer qui va nous ouvrir de nouvelles communications avec le nord et le midi de la France, après avoir servi pendant plus de quatre siècles de boulevard contre les incursions des grandes compagnies et de digue contre les inondations du fleuve. Cette partie des remparts serait enlevée entre les deux talus formant la largeur de la voie. On a pensé sagement que ce projet était à la fois le plus économique et le plus sûr pour préserver la ville des débordements du Rhône.

» Nous avons parlé des difficultés qui se présentent dans la construction des ouvrages d'art dans les marais voisins de la Crau; nous apprenons que ces difficultés seront vaincues. Sur ce fond de vase d'une profondeur démesurée, on va jeter un lit de béton, sur lequel on assiera la maçonnerie; ce lit et cette maçonnerie seront ensuite chargés d'un poids énorme pour s'assurer de la solidité du fond. Dieu veuille que cette épreuve couronne les efforts de nos ingénieurs! Ces travaux, sur un sol marécageux, coûteront immensément. On aurait pu s'en dispenser si la ligne de fer avait suivi la vallée de la Durance, au lieu de la diriger à travers un pays où les difficultés arrêtent à chaque pas. »

BULLETIN DES SOIES.

Les affaires continuent à avoir de l'activité sur nos marchés de la Drôme et de l'Ardèche, et les prix se soutiennent aux cotes que nous avons publiées dans notre précédent numéro.

Les belles qualités de Joyeuse, 30 f. 60 c., 30 f. 40 c. et 29 f. 70 c. le demi-kilogramme. — Les deuxième choix, 28 f. 80 c., 28 f. 50 c., 28 f., 27 f. 50 c., 27 f. et 26 f. 70 c. le demi-kilogramme.

Les belles soies d'Aubenas et des environs, 30 f. et 29 f. 50 c. le demi-kilogramme. — Les deuxième qualités, 28 f. 50 c., 28 f., 27 f. et 26 f. 60 c. le demi-kilogramme.

A Nîmes, il y a toujours une grande activité dans la fabrique. A Avignon, les transactions ont été assez nombreuses pendant la semaine dernière. Les 5/6 et 6/7 cocons valaient 54 à 56 f. le demi-kilogramme.

A Marseille, les ventes de la semaine écoulée ont été assez considérables; on peut les évaluer à plus de 150 balles. Elles ont porté plus particulièrement sur les Baruthine blanches, Antioche et Castrevalan jaunes, Perse, Morée et Payembo. Cette dernière sorte a été livrée à un prix auquel on était loin de s'attendre. Voici l'état de la consommation :

- 16 balles Baruthine, à 9 f. 50 c. le demi-kilogramme.
- 42 balles Castravan, à 11 f. 50 c. et 14 f. 25 c.
- 14 balles Perse, à 16 f. 50 c.
- 25 balles Antioche, à 12 f. et 12 f. 25 c.
- 31 balles Morée fine, à 24 f. 50 c.
- 10 balles Payembo, à 13 f. 75 c.
- 4 balles Ardassine, à 13 f.
- 3 balles Salonique, à 27 f.



3 balles Brousse G. et P. G., à 18 et 23 f.
2 balles Tramas de M., à 20 f. (Courrier de la Drôme.)

Nouvelles Etrangères.

SUISSE.

LUCERNE. — Le gouvernement hâte de tout son pouvoir l'avènement des jésuites, et cela en passant sous les conditions restrictives que le conseil d'éducation et le grand-conseil avaient mises à leur réception à Lucerne. Il veut les avoir à tout prix, mais ce résultat pourra lui coûter cher. Déjà beaucoup de personnes ont ouvert les yeux, le masque tombe et la crise pourrait bien être proche.

VALAIS. — Les massacres du Trient sont loin d'avoir assouvi la haine de la Vieille Suisse contre les libéraux, ainsi qu'on peut en juger par le fait suivant :

Le 11 septembre, Jean-Pierre Dave et Maurice Morisod, jeunes libéraux de Verossaz, veillaient chez un voisin. Ils étaient, à la fin de la soirée, sur la galerie qui entoure la maison. Un coup de feu part d'une maison attenante; Dave est atteint de six balles et Morisod de huit. Le premier, dont le frère et un oncle furent massacrés au Trient, ne laisse aucun espoir de guérison; l'autre, qui a un bras fracassé et deux balles dans l'épaule, est moins en danger.

Le meurtrier est un nommé Saillen, capitaine de la Vieille-Suisse de la commune; il paraît que quelques plaisanteries, qui ne lui étaient cependant pas adressées, ont provoqué cet acte de vengeance. Le lendemain, fête de Saint-Maurice, l'assassin est allé à confesse, et il a reçu publiquement la communion qu'on refusait aux lecteurs de l'Echo des Alpes.

Ce n'est que dans l'après-midi qu'il a été conduit aux arrêts à Saint-Maurice, avec tous les égards dus à son rang.

La Jeune-Suisse, qu'on a tant critiquée, n'a jamais commis d'excès de ce genre ni rien d'approchant. Ce n'est, au reste, pas le premier assassinat dont les Vieux-Suisse se sont rendus coupables sans qu'aucune répression ne s'en soit suivie.

ZURICH. — Le Republikaner avait accusé le directeur de la maison pénitentiaire d'avoir laissé périr de faim le condamné Wolfer, qui avait été relégué dans un cachot cellulaire. Un autre journal zuricois répondit que c'était là une calomnie, et fit un éloge pompeux du directeur de cette maison, M. Hottinger. Néanmoins, sans s'arrêter à cette dénégation, un député porta cette accusation devant le grand-conseil, qui ordonna une enquête. En même temps, l'auteur de l'article du Republikaner comparait devant le tribunal de district sous la prévention d'avoir imputé au directeur la mort du condamné. Le tribunal, après avoir entendu le prévenu, qui n'était autre que le juge d'instruction Bollier, renvoya l'affaire au tribunal criminel. Un nouveau juge d'instruction fut chargé de procéder à une enquête sévère; elle a eu pour résultat l'arrestation du directeur de la maison pénitentiaire. L'autopsie du cadavre a confirmé le fait dénoncé.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE, le 16 septembre. — D'après des rapports officiels, les bruits répandus sur l'apparition dans les Cyclades de deux bateaux pirates sont tout-à-fait dénués de fondement.

Ce qui a donné lieu à ces bruits fâcheux est un vol de blé commis de nuit dans les magasins du sieur Anastase Tzourou, à Marmari, près de Carysto. Les patrons de deux barques qui s'en sont rendus coupables et que l'on a gratuitement qualifiés de pirates ont été déçus à Tinos vendant leurs chargements de blé, et, vu les graves soupçons qui pesaient sur eux, ils ont été transférés à Syra, où ils subissent actuellement un interrogatoire par-devant le juge d'instruction du tribunal de première instance de cette île.

A la prière de M. le gouverneur de Syra, le commandant du paquebot à vapeur français le Périclès a bien voulu faire une tournée dans les Cyclades, et cette croisière, tout en rassurant les habitants des îles, alarmés en quelque sorte par les bruits répandus sur l'ap-

parition de bateaux pirates, avait à la fois servi à prouver la fausseté des bruits répandus en cette occasion.

— Cette nuit, à une heure moins quelques minutes, nous avons ressenti une assez forte secousse de tremblement de terre.

— Jeudi dernier, à deux heures du matin, un violent incendie a éclaté dans le quartier de Perchemb-Bazr, à Galata, et a détruit cinq boutiques avant qu'on ait pu s'en rendre maître.

BOURSE DE LYON. Cours des valeurs industrielles.

Le 30 septembre 1844.

NOMBRE DES ACTIONS.	VALEUR NOMINALE.	DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE OU SOCIÉTÉ.	COURS DU JOUR.
1,500	1,000	Eclairage par le gaz. Compagnie Perrache	5,900
523	5,200	Nouvelle émission	5,800
1,200	—	Guillotière	1,350
1,000	700	Saint-Etienne	1,640
430	600	Grenoble	—
500	750	Saône-et-Loire	1,950
500	700	Dijon	1,300
5,000	750	Trois villes du Midi	180
1,740	600	Turin	920
1,000	—	Montpellier	—
1,000	450	Besançon	890
1,000	450	Reims	800
1,000	440	Metz	725
360	500	Valence	—
980	500	Mulhouse	675
500	1,000	Bourges	620
600	500	Nevers	975
1,000	—	Venise	465
5,500	440	Naples	1,460
400	500	Moulins	450
1,000	500	Angers	595
900	800	Troyes	485
500	1,000	Boulogne, Sèvres et Saint-Cloud	875
500	—	Avignon	1,110
600	500	Mézères et Charleville	—
535	500	Abbeville	580
1,000	—	Limoges	632 50
1,000	—	Mines de houille. Compagnie générale	410
1,500	800	Société civile	600
4,000	1,000	Grange et Culatte	740
1,000	—	Côte-Thiolière	660
1,000	—	Compagnie générale des Tréfonds	500
2,500	—	Compagnie des mines des Lites	—
520	5,000	Compagnie du Villars	250
500	4,000	Compagnie gén. de Lyon à Arles	4,500
200	5,000	Société Lyon des transp. Rh.-Saône	4,000
200	10,000	Gondoles sur Saône p. marchandises	3,000
1,050	500	Compagnie du Rhône	8,000
4,300	1,000	Sur le Rhône	800
450	2,000	de la Reuillie	1,700
500	2,000	du Palais-de-Justice	2,245
220	2,000	de l'île-Barbe	1,700
1,790	—	de Vaise	1,500
6,000	—	Canal de Givors	—
240	5,000	Moulins à vapeur de Perrache	515
800	5,000	Fonderies et Forges de la Loire et de l'Ardèche	5,131
500	2,000	Fonderies et forges du Rhône	18,900
400	5,000	Société des hauts-fourneaux d'Allevard	6,990
2,000	1,000	Banque de Lyon	4,000
1,500	—	Omnium	1,465
2,000	500	Société riveraine d'assurance	500
800	5,000	Compagnie lyonnaise contre l'incendie	5,125
1,790	—	Gare de Vaise	—
1,419	—	Terrains de Vaise	120
2,200	5,000	Chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne	7,990
40,000	500	d'Avignon à Marseille	738 15
80,000	500	de Paris à Orléans	—
72,000	500	de Paris à Rouen	—
400	5,000	de Saint-Etienne à Andrieux	—

Le gérant responsable, B. MURAT.

AVIS.—MAISON D'ÉDUCATION, rue Sirène, n. 3, à Lyon, établie avec succès depuis long-temps.—Etudes françaises, commerciales, belle écriture, arithmétique, tenue des livres, etc., etc., dirigées par M. GOURDANT.

Téterelles, biberons et mameçons, cornets acoustiques en tous genres, urinaux en gomme élastique, en cuir verni et en tissu flexible et imperméable. Chez LARDET, pharmacien, place de la Préfecture, 16, à Lyon.

Etude de M^e Fauché, huissier à Lyon, place de Roanne.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Le samedi cinq octobre 1844, à dix heures du matin, sur la place Croix-Paquet, à Lyon, il sera procédé à la vente aux enchères et au comptant d'objets mobiliers, consistant en table, commode, chaises, poêle, lit, placard, etc. (5844)

ÉTUDE DE M^e NIODET, NOTAIRE À LYON, SUCCESSION DE M^e COTTIN, PLACE DE BELLECOUR, 16.

VENTE VOLONTAIRE,

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

Par le ministère dudit M^e Niodet, notaire à Lyon, et en son étude,

le mercredi 16 octobre prochain, à dix heures du matin,

D'UNE

JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Villeurbanne (Isère), aux Balma-Viennoises, en face de l'ancienne église.

Appartenant à M. André-Jean-Baptiste Perrin.

Cette propriété se compose :

1^o D'un corps de bâtiment ayant plusieurs pièces bien agencées au rez-de-chaussée et un étage sur la rue, avec caves ou entrepôts, cour en forme de terrasse, un jardin clos de murs avec puits, pompe et réservoir;

2^o D'un pré situé aux mêmes lieux, de la contenance d'environ 58 ares.

La mise à prix est le service d'une rente viagère de 4,000 f., payable par moitié de six mois en six mois, sur deux têtes de 55 et 56 ans, et réductible à 1,500 f. au décès de l'une d'elles.

S'adresser, pour les renseignements, audit M^e Niodet. (9918)

A VENDRE.

JOLI PETIT PIANO D'ÉTUDES, EN ACAJOU.

Prix : 85 f.—S'adresser rue de la Barré, n. 2, au 2^e. (2165)

A vendre pour cause de fin de bail,

A LA TÊTE D'OR.

1^o Objets mobiliers;

2^o Taureaux, vaches et génisses de belle espèce;

3^o Charettes et ustensiles d'agriculture;

4^o Harnais de voitures et de charettes, selles de ville et de voyage.

S'y adresser. (2147)

A louer présentement, ensemble ou séparément,

à un prix très-bas.

GRAND MAGASIN, ARRIÈRE-MAGASIN, HANGAR, COUR, JARDIN, 1^{er} ÉTAGE SUR LE DERRIÈRE ET PETITE CHAMBRE AU 5^e; le tout situé à l'arrivée des bateaux à vapeur, quai Bourgneuf, n. 109.

S'adresser rue Pizay, n. 24, au 5^e. (2166)

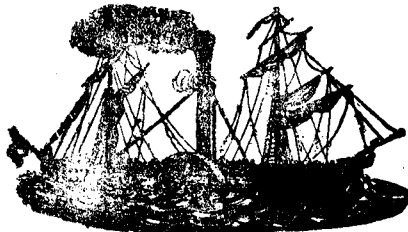
A VENDRE.

PLUSIEURS TABLES D'ÉCOLE tenant à leurs bancs. Le tout est très-fort et d'une belle dimension.

S'adresser à M. Daudé, rue du Bois, n° 49, au 2^e. (2161)

FRANCE, ITALIE, SICILE ET MALTE.

PAQUEBOTS À VAPEUR NAPOLITAINS.



Départs réguliers de Marseille les 9, 19 et 29 de chaque mois pour Gènes, Livourne, Civita-Vecchia, Naples, Messine, Syracuse et Malte.

La Marie-Christine, de la force

de 180 chevaux,

Partira les 9 de chaque mois.

Le Mongibello, de la force de 250 chevaux,

Partira les 19 de chaque mois.

Le François-Premier, de la force

de 160 chevaux,

Partira les 29 de chaque mois.

Nota.—L'HERCULANUM, de la force de 500 chevaux, affecté à un voyage périodique entre Marseille et Naples, en touchant les ports intermédiaires mentionnés ci-dessus, effectuera ses départs, à dater de ce jour, les 4^{er} et 16 de chaque mois.

Ces voyages supplémentaires n'apportent aucun changement dans les départs réguliers, qui continueront à avoir lieu les 9, 19 et 29 de chaque mois.

Pour fret et passage, s'adresser à MM. Claude Clerc et C^e, directeurs, à Marseille, ou au bureau de l'administration, rue Canebière, 48. (7267)

DEPURATIF DU SANG.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE.

Ce Sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénériens, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les éruptions et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés, et il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procureront une guérison radicale. — Prix : 8 fr. et 4 fr. la bouteille.

La public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le prix vil pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce Sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Chez Courtois, ancien pharmacien des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitents-de-la-Croix, près la Banque. A Vienne, chez M. Mouret fils, épicière, rue Marchande. — A Grenoble, chez M. Déchenaux père, quincaillier, Grande-Rue. — A Mâcon, chez M. Charpentier père, libraire, rue des Selliers. — A Saint-Etienne, chez M. Monestier, épicière, rue Royale, 1. — A Villefranche, chez M. Roset, confiseur. — A Genève, chez Buvelot, pharmacien, quai des Bergues, 8570.

MALADIES SECRÈTES.

Traitement Végétal.

Guérison radicale garantie en cinq ou dix jours, sans danger ni régime, par des remèdes officinaux approuvés en 1837 (Codex). L'argent est rendu si l'on n'est pas guéri. — A Lyon, place Bellecour, 12, PHARMACIE BERTRAND. (8905)

Dépôt général des spécialités et découvertes utiles approuvées, brevetées et autorisées.

Maladies de Poitrine.

Le pectoral que les médecins prescrivent de préférence contre les MALADIES DE POITRINE, et dont la réputation s'accroît chaque jour, est l'excellente PATE DE GEORGE, pharmacien d'Epinal (Vosges). Elle est aussi agréable que le meilleur bonbon, calme la toux et fortifie la poitrine. — Elle se vend moitié moins que les autres, par boîte de 65 c. et de 1 f. 25 c., dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16; VERNET, place des Terreaux, 15, à la pharmacie des Célestins; à Saint-Etienne, GARNIER-MARTINET, place de Foy; à Châlons-sur-Saône, POUCHER-FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36; à Mâcon, MOUSSEL, pharmacien, et à Genève (Suisse), ROUZIER, Grande-Rue, 4. (7815)

MALADIES SECRÈTES.

A l'aide de l'injection du docteur Thivaud, de Montpellier, la seule dont la vente soit permise, on obtient toujours une guérison prompte, facile et radicale des écoulements des deux sexes les plus anciens et les plus rebelles.

Seul dépôt, à Lyon, chez M. Vernet, pharmacien, place des Terreaux, 13. (8400)

A louer de suite.

GRANDE FABRIQUE A MOULINER LA SOIE

sur un beau cours d'eau et en bon état.

S'adresser à M. H. Jullien et Veuillot, rue Désirée, n. 21. (2160)

AVIS MÉDICAL.

Le seul dépôt légal de la Quintessence antispasmodique de Mettenberg et du Médico-Cosmétique pour l'usage de la toilette est toujours à la pharmacie Macons, rue Saint-Jean, n. 30, à Lyon. On y trouve gratuitement les instructions pour leur usage.

RÉSUMÉ. — Les avantages de la méthode et du remède externe inventés par le chirurgien-major Mettenberg sont :

1^o De guérir progressivement les gales de toutes espèces; 2^o De guérir les maladies chroniques et cachées, qui proviennent de gales, de dartres et de sueurs rentrées, sans déranger les malades de leurs occupations, et sans altérer les linges ni les vêtements qu'ils portent. (9152)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS,

Rue Poulallerie, 19.